

d'information s'est traduite par une augmentation de 14,7 % des messages télégraphiques par rapport à l'année précédente, ce qui témoigne en soi de la capacité du réseau de satisfaire à la demande. Cependant, ainsi qu'il est souligné, par exemple, dans le rapport du Groupe de travail sur la représentation canadienne aux États-Unis, il est nécessaire d'implanter de nouveaux services de communications et d'améliorer les services existants afin de permettre à nos représentants à l'étranger d'assumer au mieux leurs fonctions essentielles. Pour répondre à ce besoin, le ministère s'est appliqué à procéder à l'extension du réseau de transmission protégée par fac-similé à tous les consulats canadiens existant aux États-Unis, ainsi qu'à la mise sur pied de projets pilotes relatifs à l'utilisation de machines de traitements de textes avec capacité de télécommunications protégée.

Des radios télécriteurs ont été installés à Varsovie et à Ankara en conséquence directe de la crise polonaise. Par ailleurs, une nouvelle reconfiguration du réseau a été envisagée en vue d'en maintenir l'efficacité et le rendement. Des progrès considérables ont été réalisés pour répondre aux besoins des missions en matière de liaisons téléphoniques, grâce à l'implantation d'installations de pointe de fabrication canadienne, à raison d'une par mois. Les résultats positifs obtenus à la suite de nombreuses inspections techniques de sécurité ont souligné l'importance de ce programme.

Un nouvel examen du service de courrier diplomatique a dû être entrepris, étant donné la hausse des tarifs aériens et autres frais de voyage et la nécessité d'accélérer les échanges de documents avec les missions pour répondre aux exigences des programmes. Si la coopération avec les services de courrier australiens et britanniques a été source d'économies, il reste que certaines compressions au niveau régional pourraient améliorer l'efficacité générale du service.

Les télécommunications ont apporté une importante contribution au Sommet d'Ottawa. En sa qualité de coordonnateur des communications, le ministère a dû assurer des services à trois centres de conférence ainsi qu'aux médias, par liaison radio, hertzienne et téléphonique. Par ailleurs, des installations de communication fixes et mobiles ont été mises à la disposition des sept chefs d'État participants.

Afin d'accroître le rendement en dactylographie, les services de traitement des textes ont été mis à la disposition de l'ensemble des services de l'administration centrale. Par ailleurs, l'implantation de ce procédé dans certaines missions s'est poursuivi.

La mise en oeuvre du système de documentation automatisé a beaucoup progressé. Grâce à l'engagement de personnel paraprofessionnel supplémentaire, plus de la moitié des documents de fond reçus sont maintenant fichés dans la base de données. Le système renferme également des bases de données sur les finances ainsi que sur la gestion du personnel et du matériel. En ce qui a trait à la gestion des documents, le ministère